

Clôture de l'Exposé sur l'Approche orientante

Intervention d'Annie TAULET, Députée provinciale

28 février 2012

Monsieur le Président,

Chers Collègues du Collège provincial,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Provinciaux,

Mesdames et Messieurs,

Chacun en vos titre et qualité,

L'approche orientante est, comme les différents témoignages que vous venez d'entendre, bien plus qu'un projet pédagogique. C'est une véritable aventure humaine qui nous concerne tous : les acteurs de l'enseignement au sein des services administratifs et des établissements scolaires : les directions, les enseignants, les centres PMS, les conseillers en information scolaire mais aussi et surtout les élèves et leurs parents.

Dans une société en pleine et constante mutation, le développement des compétences disciplinaires et transversales devient une condition essentielle pour permettre à l'élève de s'adapter à tous ces changements. Qui plus est, il devient de première nécessité de lui donner les outils nécessaires pour vivre des expériences d'apprentissage tout au long de la vie.

En développant le concept de l'approche orientante, la Province de Hainaut a posé un choix réellement novateur. Elle s'est ainsi imposée dans le paysage de l'enseignement, comme un Pouvoir Organisateur précurseur, soucieux de toucher aux réalités de terrain que les équipes éducatives rencontrent quotidiennement dans les différentes tâches qu'elles accomplissent au service de l'éducation et de la formation.

Comme il a déjà été dit, l'approche orientante est née à Québec. Cette pratique pédagogique innovante fait partie intégrante du paysage scolaire québécois depuis plusieurs années. Elle y apporte une plus value essentielle aux enseignements

technique et professionnel, d'un point de vue qualitatif mais aussi en terme d'image et détient une solide expérience en la matière. Expérience dont nous avons pu, grâce à une collaboration active avec cette province canadienne, bénéficier pleinement.

En 2009, forts de plusieurs rencontres avec nos homologues québécois, le Pouvoir Organisateur provincial a proposé que le concept de l'approche orientante puisse s'appliquer à notre enseignement technique et professionnel pour le doter d'un atout pédagogique indispensable qui transformerait nos formations en véritable parcours de vie.

Dans nos écoles, trop de jeunes restent indécis face à leur choix de carrière et d'études, ils ont une vision stéréotypée du marché du travail. Beaucoup, beaucoup trop, ont décroché ou sont en voie de le faire. Aussi, la perception par le jeune apprenant d'un choix éclairé et libre face à ses études peut contrer cette problématique et conduire vers la persévérance scolaire. L'approche orientante vient à l'appui de ce choix.

Apprendre à l'apprenant à bien se connaître, informer sur les parcours possibles, lui apprendre à faire ses choix et surtout le placer dans des conditions qui peuvent engendrer le développement de son sentiment d'efficacité personnelle et de sa capacité à prendre des décisions éclairées dans le contexte d'expériences d'apprentissage, sont les clés de l'approche orientante.

Il est donc essentiel d'inscrire les élèves dans des projets éducatifs qui leur donnent un sentiment d'efficacité personnelle pour leur permettre de prendre conscience de leurs caractéristiques personnelles et de les développer en vue du choix de leurs études, de leurs formations et de leurs activités professionnelles.

Pour mener à bien cet objectif d'orientation, la Province de Hainaut avait besoin d'un partenaire universitaire qui avait pour tâche d'adapter le modèle québécois aux particularités de notre enseignement et d'étudier plus avant la possibilité d'intégrer les principes de l'approche orientante à tous nos enseignements. C'est ainsi que pour la troisième année scolaire consécutive, l'équipe du Professeur Demeuse de l'UMons est présente dans nos écoles, aux côtés de nos directions, de nos enseignants et de nos élèves afin d'évaluer leurs besoins pour faire du parcours-

formation un parcours de vie où l'apprentissage technique et l'évolution personnelle ne font plus qu'un.

C'est le résultat de ce travail de longue haleine, mené en étroite collaboration avec l'administration de l'enseignement, l'ensemble des équipes pédagogiques et mon Cabinet, qui vous a été présenté aujourd'hui et dont je suis extrêmement fière. Je remercie toutes celles et ceux qui ont contribué à la mise en place de ce projet, celles et ceux qui le soutiennent aujourd'hui et le pratiquent au quotidien.

Je remercie Madame Dupont, Messieurs Deghilage et Baudson ainsi que les quatre élèves du Lycée Provincial de Hornu – Colfontaine et du Lycée Provincial d'Enseignement technique du Hainaut à Saint-Ghislain, Lisa, Alexandra, Gaëtano et Simon, pour leur brillant et intéressant témoignage.

Je me dois de souligner le remarquable investissement financier consenti par la Province de Hainaut pour intégrer le concept pédagogique québécois au sein même de notre dynamique enseignement provincial qualifiant. Mais l'aspect financier n'aurait nullement suffi sans l'investissement humain, profondément convaincu des valeurs pédagogiques du concept et fortement impliqué au travers des douze établissements scolaires volontaires sur les 19 que compte notre enseignement secondaire.

De plus, la crise socio-économique qui nous frappe et perdure, donne à cette initiative audacieuse toute sa force pour redorer le blason de l'enseignement qualifiant trop longtemps et trop souvent dénigré. Il est important, à l'instar de l'enseignement général, qu'on lui confère, non seulement des lettres de noblesse méritées, mais aussi une attention des plus soignées car il porte tous les espoirs de nos jeunes en mal de devenir.

Si la pédagogie proposée par l'approche orientante n'est certes pas la panacée universelle, elle n'en demeure pas moins une avancée appréciable dans la revalorisation de l'Enseignement Qualifiant en proposant une alternative efficace aux « mauvais » choix scolaires qui affectent un jeune pendant tout son parcours scolaire, personnel et professionnel.

Elle offre la possibilité à l'école de sortir de ses murs et aux élèves celle de construire, ensemble, un véritable avenir professionnel. Leur apprendre la technique indispensable à la pratique de leur métier futur mais, plus encore, leur donner les clés de leur avenir personnel, c'est ainsi que le P.O. provincial joue pleinement son rôle de formateur, c'est ainsi qu'il accomplit sa mission de service public.

L'approche orientante est une pierre supplémentaire que la Province de Hainaut dépose sur le socle de la construction de l'Enseignement et la Formation de demain.

La Province de Hainaut ose aujourd'hui, par l'application de l'approche orientante, placer l'élève, l'être humain en tant que tel, au centre de ses préoccupations les plus idéalistes.

Enfin et c'est par là que j'en terminerai, je me réjouis que les choix pédagogiques et politiques modernistes que nous avons posés, soient enviés par d'autres pouvoirs organisateurs qui commencent à pressentir le bénéfice d'une pédagogie novatrice telle que l'approche orientante et reconnaissent le travail accompli par la Province de Hainaut tout autant que son expertise dans le domaine du Qualifiant.

Bravo à tous

Continuons dans cette voie, il est clair aujourd'hui dans l'esprit de tous, que l'approche orientante ne bâtit pas des châteaux en Espagne mais bien des forteresses pédagogiques ouvertes à tous.

Merci pour votre attention.